

# Français

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Jeudi 3 septembre 2020 | Nombre de pages : 2

### 1,2, .lu... c'est parti !

**Du 31 août au 15 décembre 2020, par l'intermédiaire de son service DNS-LU assurant le registre national du .lu, la Fondation Restena ouvre progressivement l'enregistrement des noms de domaine en .lu en 1 et 2 caractères et met sur le marché plus de 2.800 nouvelles possibilités d'enregistrement en .lu.**

Le lundi 31 août 2020, la Fondation Restena a lancé l'ouverture progressive des noms de domaine en .lu en 1 et 2 caractères. S'étalant sur une période de 15 semaines, cette mise sur le marché de plus de 2.800 nouvelles possibilités d'enregistrement en .lu représente une occasion unique d'obtenir un nom de domaine en .lu et de s'adresser au marché luxembourgeois dans une démarche de confiance et de proximité, d'associer l'identité du Luxembourg à ses activités en dehors des frontières nationales, d'identifier l'origine luxembourgeoise de ses produits et services, voire, d'afficher son attachement au Grand-Duché.

#### Une ouverture en 3 temps

Pour que la mise à disposition de ces nouvelles possibilités d'enregistrement soit le plus équitable possible, la Fondation Restena, dans la lignée de certains de ses confrères européens, déploie l'ouverture de l'enregistrement des noms de domaine en .lu en 1 et 2 caractères en 3 phases :

- Du 31 août au 30 octobre 2020, pendant la phase dite *Sunrise*, les détenteurs de marque validée et les entreprises à dénomination en 1 ou 2 caractères disposent d'une priorité sur l'enregistrement d'un nom de domaine en 1 à 2 caractères similaire. Les noms de domaine sont attribués sur dossiers à transmettre par les personnes intéressées pour le vendredi 2 octobre 2020, dernier délai, auprès du service DNS-LU de la Fondation Restena. Après cette date, et jusqu'au 30 octobre 2020, les demandes seront évaluées et les enregistrements finalisés.
- Du 2 novembre au 14 décembre 2020, pendant la phase *Landrush*, toute personne physique ou morale pourra tenter de remporter un ou plusieurs noms de domaines en 1 ou 2 caractères parmi ceux non-alloués lors de la phase précédente. Cette attribution se fera en ligne, par le biais d'une procédure attribuant chaque domaine au plus offrant. La plateforme dédiée sera accessible dès le 19 octobre 2020 à l'adresse 1-2.dns.lu. À cette date, il sera possible d'y créer son compte utilisateur et de prévisualiser les enchères qui ne débiteront que le lundi 2 novembre 2020 pour une durée initiale de 15 jours minimum.
- À partir du 15 décembre 2020, la phase *General Availability* ou mise à disposition générale démarre. Les noms de domaine en 1 et 2 caractères non précédemment attribués seront enregistrables, comme tout autre nom de domaine en .lu, par le biais de l'ensemble des bureaux d'enregistrement accrédités pour le .lu.

#### Un terme à 20 ans de non-disponibilité

La Fondation Restena gère l'infrastructure DNS (Domain Name System) et a notamment comme mission la gestion et l'organisation de tous les aspects techniques concernant

La Fondation Restena interconnecte et fournit des services réseau et de sécurité essentiels aux organisations actives dans la recherche et l'éducation, la santé, la culture ou l'administration au Luxembourg. Restena gère également le domaine national de premier niveau (country code top-level domain - ccTLD) et opère l'infrastructure pour l'enregistrement de noms de domaine en .LU. [www.restena.lu](http://www.restena.lu)

**Fondation Restena**  
2, avenue de l'Université  
L-4365 Esch-sur-Alzette

(+352) 42 44 09 1  
[communication@restena.lu](mailto:communication@restena.lu)

# Français

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Jeudi 3 septembre 2020 | Nombre de pages : 2

l'enregistrement des noms de domaine, ainsi que l'élaboration des systèmes et des procédures y relatifs. À ce titre, elle garantit l'accessibilité des noms de domaine sous .lu depuis tout point de l'internet.

Au début des années 2000, sur base de défauts logiciels et de considérations de sécurité, l'enregistrement des noms de domaine alors possible en 2 caractères a été suspendu. Les années passant, non seulement cette limitation est devenue obsolète, mais, surtout, le besoin et la demande récurrente des entreprises, institutions et particuliers en faveur de l'enregistrement de noms de domaine en .lu à 1 ou 2 caractères répondant à leurs activités se sont faits de plus en plus pressants. Tous les voyants étaient donc au vert pour déployer l'ouverture de l'enregistrement de ces noms de domaine.

→ **L'ensemble des informations et documentations portant sur l'ouverture progressive des noms de domaine en .lu en 1 et 2 caractères sont à retrouver sous :**  
[www.dns.lu/1-2lu/](http://www.dns.lu/1-2lu/)

La Fondation Restena interconnecte et fournit des services réseau et de sécurité essentiels aux organisations actives dans la recherche et l'éducation, la santé, la culture ou l'administration au Luxembourg. Restena gère également le domaine national de premier niveau (country code top-level domain - ccTLD) et opère l'infrastructure pour l'enregistrement de noms de domaine en .LU. [www.restena.lu](http://www.restena.lu)

**Fondation Restena**  
2, avenue de l'Université  
L-4365 Esch-sur-Alzette

(+352) 42 44 09 1  
[communication@restena.lu](mailto:communication@restena.lu)